

IS3.S.7

D. P. V.

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Berne, le 2 avril 1979

Monsieur le Conseiller fédéral Honegger

1. L'examen annuel, par le Comité d'examen des situations économiques de l'OCDE, de la situation économique suisse et de la politique des autorités fédérales en la matière a eu lieu à Paris les 29 et 30 mars. La délégation suisse était, comme d'habitude, dirigée par le Professeur Jacques L'Huillier et comprenait des représentants des principaux offices fédéraux ainsi que de la Banque nationale.
2. L'analyse et le projet de recommandations de politique économique préparés par le Secrétariat de l'OCDE ne différaient pas sensiblement de l'année dernière. En bref, ce dernier constatait que l'économie suisse souffrait d'une récession sérieuse, voire grave, caractérisée par une croissance très faible et d'importantes capacités de production inemployées. L'origine de cette situation fâcheuse était pour sa part attribuée en grande partie à une politique budgétaire trop timorée, insuffisamment expansionniste.

Sur cette base le Secrétariat constatait que la politique des autorités suisses n'était pas en conformité avec les engagements qu'elles avaient pris en juin 1978 au titre de l'action concertée et qu'il importait par conséquent qu'elles poursuivent en 1979 une politique budgétaire plus expansionniste.
3. La réponse de la délégation suisse à cette analyse a été triple. Elle a porté sur la contestation de (a) l'analyse de situation faite par le Secrétariat; (b) son appréciation du cours de la politique économique suisse et (c) l'interprétation qui était faite du programme d'action concertée adopté par les Ministres en juin 1978.

Au titre du premier point (ad a) la délégation suisse a fait valoir la fragilité de l'analyse qui concluait à l'existence d'un écart important entre le potentiel de production et la production effective en Suisse, écart qui selon le Secrétariat devrait permettre à la Suisse des taux de croissance annuels du PNB de l'ordre de 3 à 4 % sans danger inflationniste. Le résultat de l'échange de vues à cet égard a permis de se mettre d'accord sur une formulation qui spécifie que "à tout le moins, il serait souhaitable que la croissance du PNB soit du même ordre que celle du potentiel de production, c'est-à-dire vraisemblablement un peu plus forte que celle constatée dans le passé récent" (paragraphe 80 des Conclusions). On peut raisonnablement conclure de cette formulation que le Secrétariat et le Comité d'examen des situations économiques ont été sensibles aux arguments avancés par la délégation suisse et sont prêts à accepter l'idée de l'existence de contraintes, du côté de la main-d'oeuvre et de l'appareil de production, à une stimulation vigoureuse de l'activité économique en Suisse.

La délégation suisse s'est également attachée à démontrer (ad b) que contrairement à l'opinion prévalant au sein de l'OCDE la politique économique des autorités fédérales, au cours de 1978, a été moins restrictive qu'il pouvait le sembler à première vue. Si l'on doit admettre que les arguments de fonds qui ont été avancés du côté suisse en ce qui concerne la politique budgétaire n'ont pas pleinement convaincu le Comité et le Secrétariat, il faut toutefois relever que ceux-ci semblent maintenant conscients des limites socio-politiques auxquelles se heurtent les autorités dans ce domaine. Par ailleurs le Comité et le Secrétariat ont été rendus conscients de l'importance de la réorientation intervenue, dès l'automne dernier, en matière de politique monétaire. En relation avec le programme d'action concertée enfin, (ad c) la délégation suisse a tenu très fermement à rectifier l'interprétation selon laquelle ce programme consistait essentiellement sinon uniquement en une recommandation de stimulation budgétaire pour les

pays dit "forts". Le Comité a reconnu le bien-fondé de ces vues. Les évidentes performances de la Suisse au titre du maintien du libre-échange (y compris l'ajustement structurel) et de la coopération monétaire lui permettaient difficilement de faire autrement sans mettre en cause son objectivité et sa crédibilité (cf. paragraphe 78).

4. Compte tenu de ces développements, la délégation suisse a pu s'abstenir de présenter des réserves formelles sur les conclusions de politique économique du Comité. Certes, celles-ci continuent, de même que les années précédentes, d'exprimer des vœux pour une politique économique suisse plus expansionniste. Elles le font toutefois de manière assez équilibrée et en tenant suffisamment compte des contraintes spécifiques auxquelles les autorités fédérales sont confrontées. Par ailleurs, dans le domaine spécifique de l'aide publique au développement, le Comité a jugé opportun de relever (paragraphe 79) qu'un niveau d'APD de 0,2 % du PNB représente une situation regrettable dans un pays où le revenu par tête est parmi les plus élevés du monde, une opinion qui est difficilement contestable! Cela dit, il importe aussi de souligner que l'ampleur de l'excédent courant suisse continue de représenter un casse-tête et un objet de préoccupations sérieuses pour la plupart des autres pays membres de l'OCDE. A cet égard on doit d'un côté s'attendre à ce que nous continuions à être sollicités pour faire notre part dans les actions internationales d'aide de balances de paiements. D'un autre - du nôtre - il faut souhaiter que les conditions monétaires internationales et la politique mise en oeuvre par la BNS en octobre 1978 permettront sinon d'éliminer entièrement du moins de réduire considérablement, en ce qui concerne notre balance courante, les effets pervers des termes de l'échange qui nous valent des surplus sans commune mesure avec ce que justifieraient les conditions économiques de base dans notre pays et à l'étranger.

- 4 -

5. En ce qui concerne la perspective de la prochaine réunion ministérielle de l'OCDE nous devons bien entendu, comme relevé plus haut, nous attendre à une continuation des pressions en vue d'une politique économique plus active de notre part. Toutefois, on peut raisonnablement espérer que ces pressions seront moins fortes que l'année dernière. Le Secrétariat de l'OCDE et les pays membres semblent être entrés, sinon dans une "période de doutes" du moins "d'interrogations" sur la validité de l'efficacité des prescriptions traditionnelles de politique économique qui ont prévalu au cours de ces dernières années. L'examen de la situation économique suisse qui vient d'avoir lieu revêt à cet égard une réelle importance dans la mesure où il nous a permis de développer, sur la base d'une analyse économique approfondie, les raisons qui nous avaient amenés, lors de la réunion ministérielle de l'année dernière, à exiger une qualification spécifique du cas suisse dans le Communiqué final.
6. Les "Conclusions de politique économique" que vous trouvez en annexe devront encore faire l'objet d'une approbation formelle par le Comité d'examen. Il n'y a toutefois pas lieu de s'attendre à des changements majeurs de sa part. Le rapport lui-même devrait être rendu public fin mai (après le 20 mai en tout cas). Jusque là les résultats de l'exercice demeurent confidentiels.

L. L. Girard.

Annexes : - Conclusions de politique économique
- Exposé introductif du Chef de la délégation suisse
- Liste des participants

Copie à: Dir, Ja, Bro, Fo, Gi (avec annexes)

CONCLUSIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

75. Les performances de l'économie suisse ont été, sur un certain nombre de points, remarquables en 1978, les résultats acquis en 1976 et 1977 ayant été largement consolidés. En particulier, les prix sont restés pratiquement stables en cours d'année et le niveau du chômage n'a pas dépassé 0,6 % de la population active. Sur ces deux plans, les résultats enregistrés sont (et de loin) les meilleurs dans l'ensemble de la Zone OCDE. Par contre, la croissance est restée très modeste et, si, durant le premier semestre, on a assisté à une faible expansion, dans la ligne du mouvement de reprise amorcé en 1977, dès le second semestre, une certaine tendance à la contraction de l'activité s'est dessinée. Pour l'ensemble de l'année, la croissance du PNB n'aura été que de 1,2 %. Malgré la poursuite de la réduction de la compétitivité extérieure liée à la forte appréciation du taux de change effectif du franc suisse (22,5 % en 1978), la balance courante a continué à dégager un excédent considérable (6 % environ du PNB). Les autorités helvétiques ont conservé en 1978, comme l'année précédente, une politique budgétaire prudente alors que la politique monétaire, sous la pression des contraintes liées à l'appréciation du franc suisse, a changé de cap dans le courant de 1978, la masse monétaire enregistrant une très forte progression. Il faut enfin noter que le processus d'ajustement positif s'est poursuivi en 1978 et l'on a assisté, comme en 1977, à une restructuration des activités en faveur d'industries nouvelles très compétitives.

76. Compte tenu des hypothèses que l'on peut faire sur l'environnement international et en supposant le maintien de la politique économique, il est peu vraisemblable que l'on assistera à une modification importante de la situation conjoncturelle en 1979. L'augmentation des prix à la consommation pourrait toutefois connaître une certaine accélération, largement imputable aux effets du renchérissement du prix du pétrole et favorisée par l'abondance des liquidités monétaires. Mais le risque d'apparition d'une forte inflation paraît limité, compte tenu de la faible pression de la demande en effet, la croissance de la demande intérieure restera vraisemblablement modeste (moins de 2 %) et le produit national brut ne devrait progresser que de l'ordre de 1 %. La balance des opérations courantes pourrait dégager un solde excédentaire du même ordre qu'en 1978.

77. Cette situation n'est pas sans présenter un certain nombre de difficultés, tant du point de vue intérieur que du point de vue international. Au plan intérieur, la faible croissance de l'activité pourrait entraîner un élargissement des marges de capacités disponibles dans l'économie, avec une tendance à l'accroissement du chômage. L'augmentation des revenus réels - à la fois des salaires et des revenus non salariaux - restera vraisemblablement modeste. Une croissance un peu plus soutenue de la demande et des revenus serait, en tout état de cause, bienvenue. Or, elle paraît pouvoir se réaliser sans entraîner des tensions sur les prix dans la mesure où des marges de capacités existent, tant du côté de l'appareil de production que du côté de la main d'oeuvre.

En ce qui concerne l'appareil de production, il n'est certes pas approprié, dans le cas de la Suisse, comme d'ailleurs dans la plupart des autres pays, de raisonner en termes purement macro-économiques et les marges de capacités disponibles au niveau global recouvrent en fait des situations très diverses entre branches d'activités, certains secteurs très dynamiques se trouvant actuellement à la limite de l'utilisation des capacités, alors que d'autres disposent certainement d'importantes marges de production. En ce qui concerne les effectifs, certes, ainsi qu'on l'indiquait précédemment, le taux de chômage global est extrêmement bas mais cette situation recouvre en fait - outre la baisse de la population active disponible enregistrée dans le passé récent - une forte réduction des taux d'activité. Il est vraisemblable qu'une croissance un peu plus soutenue de l'activité permettrait d'utiliser cette marge de main d'oeuvre potentiellement disponible. Mais cela impliquerait certainement un sérieux effort d'adaptation entre l'offre et la demande d'effectifs.

78. Au niveau international, il convient de rappeler les responsabilités propres de la Suisse pour la réalisation d'une action concertée, dans la ligne du Communiqué des Ministres de juin 1978. Ainsi que le relève ce Communiqué, les principaux éléments de l'action concertée portent sur la politique de régulation de la demande et de stabilisation, le maintien d'un système ouvert d'économie du marché, la politique énergétique et la coopération monétaire. Il importe de souligner à cet égard que les autorités helvétiques ont maintenu un système ouvert d'économie de marché et ont apporté une importante contribution aux efforts de coopération monétaire internationale. Toutefois, il avait été indiqué lors de la réunion ministérielle que la Suisse faisait partie du groupe des pays qui devaient faire en sorte que la croissance de leur demande intérieure soit sensiblement plus forte en 1979 qu'en 1977, l'ampleur et le calendrier de l'action expansionniste de ces pays devant être déterminés en fonction de leur situation intérieure et extérieure. A cet égard, on avait souligné qu'une responsabilité particulière incombait aux pays ayant une forte position de leur balance des paiements. Or, tel est bien le cas de la Suisse, dont le solde extérieur courant a été considérable depuis 1974, son montant cumulé dépassant 15

milliards de dollars. Le maintien d'un excédent courant d'une telle amplitude va à l'encontre d'un meilleur équilibre des paiements à l'intérieur de la Zone OCDE. Par ailleurs, il n'est pas sans présenter des inconvénients pour l'économie suisse elle-même, dans la mesure où il entretient un mouvement d'appréciation qui obère la compétitivité des produits suisses sur les marchés internationaux et rend difficile la situation de certains secteurs traditionnels d'activité.

79. Mais la solution durable au problème de l'appréciation du franc suisse implique la poursuite et l'intensification d'une action concertée ; par ailleurs, il serait certainement souhaitable de poursuivre les actions déjà entreprises, visant à favoriser les exportations de capitaux. Il conviendrait aussi de renforcer l'aide - privée mais surtout publique - aux pays en voie de développement : il faut rappeler que le niveau de l'aide publique n'a pratiquement pas progressé depuis quelques années et qu'il reste extrêmement modeste (moins de 0,2 % du PNB) ; une telle situation est regrettable dans un pays où le revenu par tête est parmi les plus élevés au monde. On peut penser qu'une croissance rapide de l'aide aux pays en voie de développement ferait mieux participer la Suisse à un effort international de partage des charges et de redistribution des richesses.

80. Le problème se pose de savoir quelles peuvent être les orientations de la politique conjoncturelle face à la situation actuelle. Une stratégie qui se situerait dans la ligne de la décision des Ministres en matière d'action concertée serait de faire en sorte que la demande intérieure se développe plus rapidement qu'il n'est actuellement prévu. A tout le moins, il serait souhaitable que la croissance du PNB soit du même ordre que celle du potentiel de production, c'est-à-dire vraisemblablement un peu plus forte que celle constatée dans le passé récent. Comme les élasticités d'importations sont relativement élevées en Suisse, cette croissance serait cohérente avec une croissance de la demande intérieure un peu plus forte que celle du PNB. Une telle évolution présenterait l'avantage, outre d'améliorer les niveaux de vie intérieurs, de contribuer à l'amenuisement du solde courant et d'alléger quelque peu les pressions à la hausse sur le franc suisse.

81. Au niveau des instruments à mettre en oeuvre, il semble qu'une telle évolution pourrait résulter d'une politique budgétaire plus active. Le budget pour 1979 de la Confédération devrait contribuer à soutenir la demande. Du côté des recettes, il est vrai que les budgets pour 1979 des cantons et des communes contiennent des allègements fiscaux d'un montant avoisinant le milliard, mais il conviendrait que ces collectivités aillent plus loin dans ce domaine, ce qu'autoriserait leur situation financière équilibrée qui est d'ailleurs confirmée par les premiers résultats disponibles relatifs à l'exécution des budgets 1978. On doit par ailleurs rappeler que si le poids de la fiscalité se situait par le passé à un niveau relativement bas en Suisse, les recettes du secteur public en pourcentage du PNB se sont accrues relativement vite durant la dernière décennie, passant de 23 % en 1968 à 32 % en 1977. Du côté des dépenses, certes, les infrastructures collectives et sociales de la Suisse sont déjà fortement développées mais il serait sans doute possible d'accélérer, dans les prochaines années, la mise en oeuvre des plans d'investissements publics qui existent déjà. Il faut se rappeler cependant que la population suisse a régressé sensiblement depuis 1974. De plus, la mise en oeuvre des plans d'investissements publics devrait s'effectuer de manière adaptée aux capacités disponibles du secteur de la construction, de manière à éviter un nouveau surdimensionnement de ce secteur. L'ensemble de ces mesures entraînerait un plus grand déficit des comptes des cantons et des communes, mais il faut remarquer que le déficit du compte consolidé des administrations est faible actuellement en Suisse (moins de 1 % du PNB en 1978) si on le compare à celui atteint dans la plupart des pays membres et en

particulier au Japon et en Allemagne, pays qui, bénéficiant d'un solde extérieur positif, se sont lancés dans une politique de soutien de la demande intérieure propre à assurer un meilleur équilibre des paiements internationaux.

82. L'adoption d'une politique budgétaire plus active peut présenter des difficultés car il semble qu'il n'y a guère de compréhension pour une telle politique de la part de l'opinion publique en Suisse. Si une stratégie s'inscrivant dans cette ligne n'était pas suivie, deux autres options principales de politique économique seraient disponibles. Une première direction est la poursuite de la politique conjoncturelle menée depuis l'automne dernier (politique budgétaire prudente et politique monétaire visant essentiellement à éviter l'appréciation du franc suisse). Mais une certaine contradiction peut alors exister entre l'objectif interne de modération de la hausse des prix et la politique des changes qui s'attacherait à la stabilité nominale des taux. Les autorités helvétiques estiment toutefois que cette contradiction pourrait être levée à plus long terme si l'objectif extérieur recherché était le maintien des parités en termes réels, tenant compte des différences de taux d'inflation. On peut également envisager un retour à la politique de contrôle de la masse monétaire suivie jusqu'à l'automne dernier ; mais les risques de forte appréciation réelle du franc suisse seraient alors importan

83. Les diverses options possibles en matière de politique économique amènent cependant à s'interroger sur les contraintes propres au contexte socio-politique de la Confédération helvétique. Dans le domaine de l'aide aux pays en voie de développement, les autorités helvétiques sont en droit de rappeler qu'elles ont fait un effort particulier pour expliquer à l'opinion la nécessité de cette aide - et que le corps électoral ne les a pas toujours suivies dans cette voie. Dans d'autres domaines également : celui de la dimension du déficit public/ ^{par exemple} on se trouve devant la contrainte que constitue l'attitude du corps social. C'est pourquoi, il conviendrait certainement d'intensifier les efforts d'information et d'explication auprès du public. Il serait alors possible de réaliser les ajustements de la politique économique permettant de mieux concilier les intérêts domestiques et internationaux.

DELEGATION SUISSE

Comité EDR
Examen de la Suisse

Paris, le 29 mars 1979

Monsieur le Président,

Tout à l'heure nous nous efforcerons de répondre avec autant de précision que nous le pourrons aux questions qui ont été posées par les délégations examinatrices et le Secrétariat, ainsi qu'aux questions que d'autres délégations voudront bien formuler. Pour nourrir ces échanges de vues, nous disposerons du projet de rapport du Secrétariat, qui nous fournit une documentation remarquable. A ce propos nous tenons à rendre hommage à la connaissance extraordinaire des structures particulières de l'économie suisse que possèdent les auteurs de cette étude, ainsi qu'à la profondeur des analyses qu'ils ont pris la peine de conduire sur certains points, par exemple le processus de redéploiement industriel.

En vue de ces discussions nous pensons qu'il est opportun, dans cet exposé introductif, de vous indiquer l'interprétation générale que les autorités suisses donnent de l'évolution de notre économie nationale et les conclusions qu'elles en tirent pour l'orientation de la politique économique. Ce tour d'horizon liminaire nous paraît d'autant plus souhaitable que les conceptions que nous allons exposer diffèrent sensiblement, à plusieurs égards, de celles qui sont exprimées dans les conclusions du projet de rapport du Secrétariat. Il convient, selon nous, que le Comité soit averti d'emblée de cette divergence de vues.

Permettez-moi, pour faire ressortir ces différences, de rappeler les thèses présentées par le Secrétariat, telles que nous les comprenons. D'avance je fais appel à son indulgence si j'étais amené à déformer sa pensée. Il voudra bien rectifier ce petit résumé si cela est nécessaire.

Au départ de l'analyse du Secrétariat il y a la constatation que l'économie suisse souffre d'une récession sérieuse, voire grave, caractérisée par une croissance très faible et d'importantes capacités de production inemployées. L'origine de cette situation fâcheuse est attribuée en grande partie à une politique budgétaire trop timorée, insuffisamment expansionniste.

- 2 -

Cet état récessif aurait pour conséquence, sur le plan intérieur, d'accroître l'écart entre production effective et potentiel de production, avec la perspective d'une aggravation du chômage, et, sur le plan extérieur, de susciter un excédent de la balance courante.

A son tour cet excédent, toujours selon le Secrétariat, exerce une pression à la hausse du FS sur les marchés des changes, qui, en altérant la compétitivité de l'économie nationale, renforce les tendances récessives.

Un cercle vicieux est ainsi bouclé, dont seule une politique budgétaire résolument agressive pourrait permettre de sortir.

avec votre consentement, j'essaierai maintenant, Monsieur le Président, d'expliquer d'abord que le cercle dans lequel nous sommes placés nous paraît moins infernal que ne le juge le Secrétariat, ensuite que s'il y a un cercle vicieux l'enchaînement malin ne suit pas nécessairement le chemin qui vient d'être décrit, et enfin pourquoi nous avons quelques raisons d'optimisme pour un avenir assez proche.

Que l'économie suisse soit affectée d'un certain degré de récession, cela est évident, mais elle n'est hélas pas la seule dans le monde à connaître ces difficultés. Et ce qui nous semble très excessif, c'est de croire que les capacités de production disponibles sont très importantes. Le Secrétariat lui-même, d'ailleurs, dans le début de ses conclusions, veut bien saluer le bas taux de chômage de la Suisse comme une performance remarquable. Il est vrai que, plus loin, il aperçoit, au-delà du chômage, des réserves potentielles de travail en faisant allusion au départ de travailleurs étrangers et au recul des taux de participation. En ce qui concerne les travailleurs étrangers, je me plais à souligner qu'après la diminution de leur effectif dans les années précédentes, leur nombre s'est stabilisé en 1978, voire a légèrement augmenté. Et il n'est pas inutile de rappeler que ce nombre est supérieur à 600'000. Quant aux taux de participation, ceux de mes Collègues qui sont plus qualifiés pour le faire, donneront des indications à cet égard. Je me bornerai à suggérer que le rapport des places vacantes annoncées aux chômeurs semble indiquer que la situation du marché de l'emploi n'est pas en soi un facteur de dissuasion pour ceux qui seraient candidats à un travail sans en avoir un besoin impérieux.

Du côté des capacités de production physiques, le Secrétariat reconnaît que la situation est très différenciée d'une branche d'activité à l'autre. Bien que l'insuffisance des informations doive rendre prudent, il n'est pas téméraire

- 3 -

de penser qu'une sous-utilisation prononcée des capacités installées existe surtout dans les industries dont les avantages comparatifs sont mis en question.

On estimera peut-être qu'il est difficile de réconcilier cette idée que les marges disponibles pour l'expansion de la production sont relativement modestes avec la faiblesse de la croissance du produit dans les derniers temps. Car ce rapprochement suggère que l'amélioration de la productivité serait très faible. A la réflexion, cette situation n'est pas forcément surprenante. Il n'est pas anormal que dans un processus de restructuration de l'appareil productif, dont nul ne nie l'intensité, beaucoup d'efforts soient consacrés au réaménagement des structures avant qu'ils puissent se traduire par un essor de la production. D'autre part, il ne faut pas oublier qu'il existe une tendance de longue durée à l'accroissement relatif des activités tertiaires et l'on connaît les difficultés qu'il y a à saisir en termes réels la production de certains services.

Mais, encore une fois, nous reconnaissons que l'appareil de production pourrait faire face à une demande plus étoffée, et la mollesse de certaines catégories de dépense intérieure en 1978 a été un motif de préoccupation pour les autorités. Aux yeux de celles-ci, toutefois, le problème lancinant auquel elles ont été confrontées fut la volatilité des taux de change. L'expérience a montré qu'en l'absence d'une étroite coopération au niveau international, les variations de change pouvaient être erratiques. Il est malaisé de penser que l'excédent de la balance courante soit la cause de ce dévergondage des taux de change, car cette force pousserait plutôt à une hausse régulière de la valeur externe de la monnaie nationale. Or, on assiste à des décrochements brutaux que peuvent seuls expliquer, apparemment, des ajustements de portefeuille.

Lors de l'examen de l'an dernier, nous avons eu l'occasion de dire que nous caressions l'espoir d'une évolution satisfaisante de l'activité économique en 1978 à condition que le marché des changes retrouve son calme. Effectivement, l'évolution au cours du premier semestre fut assez favorable. La production industrielle progressait, ainsi que les entrées de commandes dans l'industrie. La consommation privée se raffermissait. Et la construction privée, non seulement dans le secteur du logement, mais aussi dans celui des constructions industrielles et commerciales, se réveillait après une longue torpeur.

Malheureusement cette tendance bienvenue fut cassée par le dérapage du taux de change qui dura du mois de mai jusqu'à la fin de l'été. Les anticipations tournèrent rapidement au noir tant chez les ménages que chez les entreprises.

- 4 -

Une bonne partie du terrain gagné pendant la première moitié de l'année fut reperdue.

Même les importations en volume, qui avaient crû, par rapport au même trimestre de l'année précédente, de 11,2% au premier trimestre 1978 et de 16,5% au deuxième trimestre, connurent un ralentissement sensible de leur croissance, qui resta cependant assez forte: 4,9% au troisième trimestre et 9,4% au quatrième. A ce propos nous permettons de relever qu'en dépit de cette pénétration puissante du marché suisse par les importations, les autorités ont maintenu leur politique commerciale libérale. Mais le recul des prix à l'importation, dû à la variation du change, fut assez accusé pour que les importations en valeur chutent absolument. La perspective d'une réduction de l'excédent courant s'évanouissait donc.

Dans cette perspective vous ne serez pas étonnés que nous attachions une très grande importance aux mesures qui ont été prises depuis novembre 1978 pour régulariser l'évolution des cours de change, alors que nous sommes un peu surpris, pour notre part, que les conclusions du rapport du Secrétariat n'y fassent presque aucune allusion, et ceci d'autant plus que le volet coopération monétaire est un des quatre volets centraux de l'action concertée à laquelle on se réfère à diverses reprises. Il serait prématuré d'affirmer que des conditions ordonnées prévaudront désormais sur les marchés des changes. Mais le fait est qu'une normalisation est intervenue dans les derniers mois.

En tout cas, il est clair que la confiance se rétablit progressivement dans les milieux économiques en Suisse. Une hirondelle ne fait pas le printemps, sans doute, mais nous commençons à distinguer plusieurs hirondelles. La consommation privée paraît retrouver de l'allant, et la construction privée donne des signes certains d'essor. Dans nombre de branches les entrées de commandes se sont nettement redressées. Ces forces de reprise sont puissamment épaulées par l'extrême liquidité de l'économie qui résulte de la croissance impétueuse des agrégats monétaires à laquelle on a procédé à l'automne dernier en relation avec les interventions sur le marché des échanges.

Dans ces conditions les autorités ne pensent pas qu'une action de relance par un accroissement vigoureux des dépenses publiques soit opportune. Plutôt que de viser à créer artificiellement, comme semble le suggérer le paragraphe 77 des conclusions du Secrétariat, une demande supplémentaire en faveur des industries qu'il qualifie de traditionnelles, c'est-à-dire celles qui sont aux prises avec des problèmes structurels, les autorités fédérales se sont efforcées surtout de modifier des dispositions fiscales ou, dans d'autres

- 5 -

domaines, d'adopter des mesures dans un sens favorable aux initiatives de restructuration et d'innovation des entreprises. En outre, on sait que des allègements fiscaux ont été décidés par une série de cantons et de communes.

Au demeurant, l'appréciation des effets conjoncturels des budgets publics est souvent délicate. Sans anticiper sur les explications que fourniront mes Collègues compétents, je voudrais relever à ce propos, cependant, que la baisse prononcée des taux d'intérêt à long terme a permis aux collectivités publiques de faire des économies sur le service de leur dette, en faisant ainsi de la place pour un accroissement des dépenses en biens et services, qui ont un effet beaucoup plus stimulant pour la conjoncture que les transferts liés au service de la dette.

De plus, les autorités sont conscientes que l'expansion monétaire à laquelle je faisais allusion antérieurement représente un potentiel inflationniste si la demande de monnaie venait à s'amenuiser. Dans ces conditions, elles estiment qu'il convient de laisser aux circonstances plus favorables qui règnent au plan des changes leurs chances de développer leurs effets bénéfiques, sans chercher à précipiter le mouvement. C'est seulement si ces espoirs étaient déçus et si la situation de l'emploi se détériorait sérieusement qu'elles reviseraient leur attitude. Elles n'hésiteraient pas alors à recourir plus largement au soutien de la politique budgétaire.

EDR-Suisse - KU/sg

Paris, le 19 mars 1979

Liste provisoire des participants à
l'examen annuel 1979 de la situation
économique de la Suisse

Délégués suisses

M. J. L'Huillier	Professeur, Chef de la délégation
M. R. Kästli	Sous-directeur, Banque nationale suisse, Zurich
M. P.-L. Girard	Chef de section, Division du commerce
M. J. Weilenmann	Chef de section, Bureau du Délégué aux questions conjoncturelles
M. N. Blattner	Adjoint scientifique, Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail
M. P. Chardonens	Adjoint scientifique, Administration fédérale des finances
Mme J. Marguerat	Adjoint scientifique, Bureau fédéral de statistique

Délégation permanente

M. l'Ambassadeur A. Grübel
M. G. Kündig
M. P. Ruedin

Représentants des pays examinateurs

M. M. Peiro	Conseiller, Délégation de l'Espagne près l'OCDE
M. V. Saval	Conseiller commercial adjoint, Délégation de l'Espagne près l'OCDE
M. B. Lund	Directeur, Ministère des Affaires économiques, Stockholm
M. M. Sohlman	Conseiller économique, Délégation de la Suède près l'OCDE

- 2 -

Secrétariat

M. K. Andersen	Directeur, Branche des Etudes nationales, Département des Affaires économiques
M. B. Gondicas	Directeur adjoint, Branche des Etudes nationales, Département des Affaires économiques
Mme E. Betout-Mossé	Chef de la Division I, Branche des Etudes nationales, Département des Affaires économiques
M. B. Wacquez	Administrateur principal, Etudes nationales I, Département des Affaires économiques (auteur de l'étude)
Mme F. Prokhoroff	Administrateur, Etudes nationale I, Département des Affaires économiques (co-auteur de l'étude)
M. U. Stiehler	Administrateur, Etudes nationales I, Département des Affaires économiques (co-auteur de l'étude)
<u>Président du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement</u>	

M. Ph. Huet

21 personnes